



Visite médicale d'emboche

Par **Pawel**, le **28/01/2019** à **20:04**

Bnj

Je suis polonais

Je suis emboché dans un contrat sans contrat salarié 2ème fois sans visite médicale

Je suis atteint d'une maladie génétique très rare, œdème héréditaire, allergie à stress physique et émotionnelle. Mon travail n'est pas à mes limites de capacités physiques

Et plus de ça je subis de la discrimination raciale

Vendredi responsable de personnel m'a dit que je suis chien polonais et je vais faire....

Le jour même il a signé avec moi un contrat avec 1 semaine de retard

Comment lui faire balancer pour lui faire mal

Est-ce que je peux déposer plainte pour discrimination

Vue que je suis atteint d'une pathologie particulière je suis malade en permanence pour que je puisse fonctionner normalement je me fais des injections au quotidien c'est ce qui me permet de fonctionner normalement mais normalement je ne devrais pas faire ça car les produits sont très chers 2000 € ou 2 000 € la dose et réserve pour la crise majeure et moi je le fais pour gagner de l'argent

Quoi faire

Quoi faire pour qu'il paie des amendes

Par **P.M.**, le **28/01/2019** à **20:47**

Bonjour,

Si l'employeur est condamné à des amendes, cela ne vous aidera pas à payer vos médicaments puisqu'elles ne vous reviendront pas...

Il faudrait déjà que vous ayez des preuves que le contrat a été signé avec une semaine de

retard si vous n'avez pas mentionné la date du jour et de la discrimination si cela s'est fait oralement...